

Responsabiliser les donneurs d'ordres

Fabrice Rey, directeur de Creativ'

« Creativ' est identifié comme un acteur de la commande publique responsable sur les clauses d'insertion mais on considère que la commande publique a d'autres leviers à activer pour être responsable. Cela implique un changement de posture pour le donneur d'ordres qui est conduit à se responsabiliser sur les compétences de ses prestataires. S'il veut de la performance sociale, environnementale, il doit aider ses sous-traitants à monter en compétences. Nous avons mené une expérimentation avec le promoteur Icade en faisant le pari de former les gens en situation de travail sur un chantier. Cela impliquait pour le donneur d'ordres un changement de posture car, jusqu'alors, ce dernier ne se sentait pas responsables des compétences de ses prestataires. On a fait le postulat qu'un donneur d'ordres doit aider ses sous-traitants à monter en puissance dans leurs compétences. Si on prend l'exemple de l'étanchéité des bâtiments, en formant l'ensemble des acteurs d'un chantier à cette question, on pouvait obtenir de meilleurs résultats sur cet aspect et cela s'est vérifié. Avec cette expérimentation, on a considéré qu'on était sur une logique de gestion territoriale des compétences, pas sur une logique d'insertion. Nous voulions trouver des terrains d'essai pour cette logique et nous avons sollicité le bailleur social Grand Dijon Habitat avec lequel nous collaborons sur les clauses d'insertion. Nous voulons les aider à développer leurs achats responsables en les amenant à mettre en place de nouvelles pratiques de conduite de chantiers. Il faut former l'ensemble des prestataires intervenant sur ces chantiers aux nouvelles normes environnementales. Grand Dijon Habitat prend une responsabilité dans l'entretien et le développement des compétences. Deux chantiers sont prévus pour 2018 : un portant sur du neuf, l'autre sur de la rénovation. Tout cela s'intègre dans un contexte de volonté de réduction des malfaçons sur les chantiers. J'ai proposé à Grand Dijon Habitat et à la Fédération française du bâtiment (FFB) de piloter la qualité grâce au levier des compétences, d'en faire une responsabilité partagée entre donneur d'ordres et sous-traitants ».

LA CÔTE-D'OR EN CHIFFRES

ÉDITION 2018

SORTIE EN KIOSQUE

LE 25 JUIN 2018

140 PAGES DÉDIÉES

À L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA CÔTE-D'OR



leJournalduPalais

2B avenue de Marbotte - 21000 Dijon

Tél. : 03 80 68 25 55

abonnement.jdp@forumeco.com